

l'écho Remaudiérois

JUILLET
AOÛT
2019

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES



UN BEAU JARDIN AU NATUREL

MERCI À M. ET MME MOREAU
POUR CETTE BELLE DÉCOUVERTE

INFORMATIONS MUNICIPALES

Réagir juste ou la règle des 3 P

PAGE 4

LA VIE DES ASSOCIATIONS

LES LURONS FESTIFS, Bar
ENTR'AMIS et UNC

PAGE 8

LA VIE INTERCOMMUNALE

L'art du jardin

PAGE 9



EDITO

Anne Choblet
Maire de
La Remaudière

Chers Remaudiéroises, remaudiérois,

Lors du dernier conseil municipal, j'ai lu le courrier du préfet que vous trouverez joint et qui fait un état des lieux de la situation et nous demande de réaliser une étude afin de nous aider à trouver une solution pour la salle inachevée. L'étude doit être finie pour une présentation en septembre 2019.

Elle «devra permettre de définir, sous quelles conditions et à quel coût, ce bâtiment pourrait être achevé et exploité...et envisager la démolition du bâtiment non achevé et considérer d'autres perspectives ». Je suis satisfaite de cette aide qui nous est accordée car ce diagnostic fait par un cabinet extérieur va nous permettre d'avancer de façon objective et neutre sur le sujet.

Lors de ce même conseil j'ai également lu le courrier que j'ai envoyé à la Chambre Régionale de Comptes (disponible sur le site internet), répondant à leur demande d'il y a un an. J'y ai notamment indiqué que :

« Je m'engage personnellement comme je le fais depuis le début du mandat et ce jusqu'à la fin de celui-ci, à ne contracter aucun emprunt tant que la situation n'est pas redevenue viable. Tous les petits projets réalisés ont été et seront financés par des subventions et des fonds propres après étude des besoins de la commune et analyse financière. »

Les économies d'hier font les investissements d'aujourd'hui et de demain !

Rien de plus parlant que des images. Vous trouverez ci-contre les divers travaux fait au cours de ces 5 années. Certains projets ont mis du temps de par la complexité de notre situation financière et la recherche de subvention pour dépenser un minimum ainsi que la complexité administrative et le cadre juridique.

2015

RÉNOVATION DE L'ANCIEN CAFÉ

COÛT 7698€



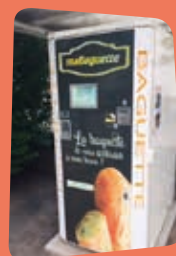
COMMENT ?
POURQUOI ?

- 1 Récupération des clés suite à l'action judiciaire
- 2 Local laissé en très mauvais état
- 3 Création de l'association Bar entr'amis
- 4 La mairie a acheté les matériaux
Les bénévoles (professionnels et à la retraite) de l'association ont fait les travaux de rénovation
- 5 Le local devient un lieu de convivialité, de rencontres, d'animation et de réunions pour beaucoup de Remaudiérois

COMMENT ?
POURQUOI ?

2016

INSTALLATION D'UNE MACHINE À BAGUETTE



- 1 Questionnaire aux habitants : Souhait d'avoir du pain sur la Remaudière
- 2 Recherche d'une solution par la commune
- 3 Réflexion avec M. MOREAU le boulangier du Landreau qui a porté le projet financièrement.

2016

LA FÊTE DE LA REMAUDIÈRE :



- 1 Création des défis d'oscar, journée d'animation avec un concours d'épouvantails et des défis à relever en équipe.
- 2 Manifestation possible grâce à plusieurs associations qui nous ont aidé à monter le projet.

INFORMATIONS MUNICIPALES

COMMENT ?
POURQUOI ?



2016

PLANTATION DES ARBRES

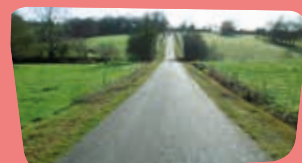


- 1 Chaque nouveau-né a la possibilité d'avoir un arbre planté sur la commune avec une pancarte avec son prénom
- 2 Agrémenter la commune d'arbustes.

2016 -2017 -2018

RÉFECTION DE LA VOIRIE EN PLUSIEURS PHASES VC 24 ET VC 25

COÛT 49060€



2017 -2018

MISE AUX NORMES ÉLECTRIQUES DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

- 1 Installation de LED pour économie d'énergie.

COMMENT ?
POURQUOI ?

DE 2015 À 2019

MISE AUX NORMES DES BÂTIMENTS ET ABORDS NON SUBVENTIONNABLE MAIS OBLIGATOIRE



COÛT 13033.75€

2015 Rénovation de l'atelier communal : terre battue > dallage béton création bureau, sanitaires, et douches

COÛT 12534.50€

2016 Aménagement de la cour de la salle des loisirs : bitume et évacuation des eaux pluviales.

COMMENT ?
POURQUOI ?

2016 -2017 -2018 AMÉNAGEMENT DE SÉCURITÉ DE VOIRIE

SUBVENTION : 80% AMENDES DE POLICE
COÛT 1260.97€



COMMENT ?
POURQUOI ?

2017 -2018 -2019 EN COURS

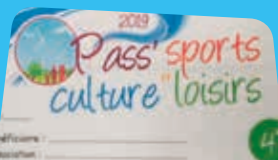
TRAVAUX DE MISE ACCESSIBILITÉ



- 1 (ADAP) obligatoire pour 11474€ concernant l'église, la mairie, le pôle commercial

2017

CCAS – CRÉATION DU PASS SPORT CULTURE ET LOISIRS



- 1 Pass pour enfants soumis à un coefficient familial
- 2 Aide financièrement les familles afin que les enfants puissent pratiquer un sport, aller au cinéma etc...

2014

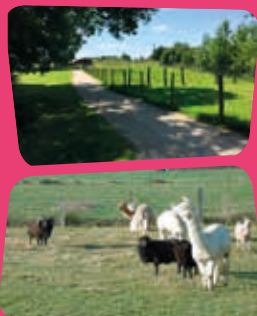
MISE EN PLACE DES TAP

- 1 Prise en charge par l'état
- 2 Proposer des activités nouvelles et ludiques éveillant l'esprit des enfants

2016

PROMENADE DANY LAURENT

SUBVENTION 40%
COÛT 60% SOIT
14506.65€



- 1 Création d'un cheminement en sable ciment
- 2 Accès en tout temps à la coulée verte

INFORMATIONS MUNICIPALES

COMMENT ?
POURQUOI ?



2017 - 2018
CCAS TÉLÉTHON

- 1 Création sur la commune d'une journée d'animation
- 2 Bénéfices sont reversés au Téléthon avec l'aide d'associations de la commune

COMMENT ?
POURQUOI ?



À PARTIR D'AÔÛT 2019
CIMETIÈRE ET PARKING

SUBVENTION 60.5%
RESTE COÛT 39.5%
SOIT 69404.88€



- 1 Extension du cimetière et création d'un jardin du souvenir à cause d'un manque de concessions
- 2 Création d'un parking rue René Guy Cadou permettant de desservir l'école et le cimetière

2017

LE CITY PARC
SUBVENTION 80%
COÛT 20% SOIT 15410€



- 1 Mise en conformité du bâtiment aux normes handicapées
- 2 Possibilité d'adhérer au réseau lecture publique de la CCSL

Accès plus facile aux livres et différentes activités

Prise en charge par la CCSL des frais de fonctionnement du lieu
Cadre plus fonctionnel

2019

LANCEMENT D'UN
LOTISSEMENT COMMUNAL
RUE DU STADE
ÉTUDE EN COURS POUR UNE
RÉALISATION DÉBUT 2020



2018

RÉNOVATION BIBLIOTHÈQUE

SUBVENTION 56%
PART COMMUNALE 44%
SOIT 15715€

2019

EXTENSION BIBLIOTHÈQUE
EN COURS

SUBVENTION 68%
PART COMMUNALE 32%
SOIT 45 000€



2019

LA FÊTE DE LA
REMAUDIÈRE

- 1 Nouvelle édition avec oscar fait son cinéma
- 2 Toujours avec autant d'implication de la part des associations et des bénévoles de la Remaudière

INFORMATIONS MUNICIPALES

2018 - 2019

ÉCLAIRAGE PUBLIC

SUBVENTION 48.26%
COÛT 51.74%
SOIT 29 109.11€



1 Mise au norme et passage au led pour faire des économies.

POURQUOI ?

2019

CCAS - LA MISE EN PLACE DES LOGICIELS

1 Pour la protection des données et gérer les logements sociaux

2019

CCAS - MISE EN PLACE DE MICRO CRÉDIT ET PROJET SUR L'INCLUSION NUMÉRIQUE

2019

LIAISON PRÉ BOURNEAU

SUBVENTION 80%
COÛT 20% SOIT 14 017.76€



AVANT



APRÈS

2019

ABRI À CÔTÉ DE L'ÉGLISE

COÛT 1300€



1 Réalisé avec la récupération des abris de caddies

Il me semblait important de pouvoir vous faire connaître les avancées des différents sujets et un bilan de ce qui a été réalisé. L'implications des Remaudiérois dans certains projets a été bénéfique pour l'épanouissement de la commune et nous les en remercions.

Je tiens à remercier chaleureusement tous les habitants, bénévoles, associations, élus qui ont aidé, participé et animé « La Remaudière fait son cinéma ». Un retour sur l'évènement sera fait lors du prochain bulletin

Je vous souhaite à tous de passer d'agréables moments pendant cette période estivale, en famille, entre amis, bonnes vacances !!!

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

FERMETURE ESTIVALE :

La bibliothèque sera fermée du 14 Juillet au 15 Août.

Réouverture le dimanche 18 Août

MUSES EN TROC :

Le dimanche 8 Septembre, aura lieu une vente de livres lors de Muses en Troc au Landreau, les bénéficiaires seront versés à deux associations : AIDER et ERM.

Si vous souhaitez faire un don de livres, vous pourrez les apporter à la bibliothèque de mi-août jusqu'au 4 Septembre.

RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE

Les jeunes nés en juillet et août 2003 doivent se présenter en mairie munis du livret de famille des parents (en cas d'absence du jeune, la démarche peut être faite par son représentant légal).

URBANISME

DÉCLARATIONS PRÉALABLES :

M.RIPOCHE Arnaud
23, La Grande Giraudière
Modification façade sur habitation

M.LEHOUS Ludovic
6, rue de La Savatterie
Clôture

FERMETURE EXCEPTIONNELLE DE LA MAIRIE

La mairie sera exceptionnellement fermée le vendredi 16 août toute la journée

CONSEIL MUNICIPAL

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 4 juin 2019 est consultable sur le site internet, rubrique Vie municipale

Un défibrillateur à l'extérieur de la mairie



Un défibrillateur (DAE) vient d'être installé à l'extérieur de la mairie.

Un défibrillateur est employé pour administrer une décharge électrique appelée défibrillation sur une personne en arrêt cardiaque. Toute personne, même non médecin, est habilitée à utiliser un

défibrillateur automatisé externe. En France, l'arrêt cardiaque est responsable de 60 000 décès par an.

Le DAE est composé de deux électrodes à placer sur le thorax du patient et d'un moniteur qui analyse le rythme cardiaque du patient via les électrodes. Le défibrillateur automatique donnera des instructions vocales pour que l'utilisateur place les électrodes. Le DAE détermine si un choc est nécessaire pour sauver la victime. Il donne les consignes pour que l'utilisateur s'écarte et s'assure que personne ne touche le patient pendant la délivrance automatique du choc.

Si vous êtes témoin d'un malaise cardiaque, alertez les secours, sortez le défibrillateur de son boîtier et suivez les instructions vocales. Ne paniquez pas, le défibrillateur est voué à une utilisation par le grand public. Vous pouvez aider à sauver une vie.

La commune réfléchit actuellement à l'organisation de formations pour le personnel municipal et pour les Remaudiérois qui le souhaiteront.



Mise en place d'une astreinte

Dans l'écho Remaudiérois du mois de juin, la municipalité a indiqué qu'une organisation pour les week-end et jours fériés était en cours de réflexion. C'est chose faite.

A partir du mois de juillet, une astreinte téléphonique est mise en place pour les cas d'urgence (comme les animaux errants par exemple) Son fonctionnement est simple.

Il suffit de contacter le **07.57.42.65.82.** et laisser un message en n'oubliant pas de donner vos coordonnées. En fonction de l'urgence, l'élu ou l'agent d'astreinte décidera d'une intervention durant le week-end ou en début de semaine suivante.

En cette période estivale, nous rappelons que les règles de bien savoir vivre ensemble sont importantes. Si vous êtes amenés à faire un peu de bruit, nous vous invitons à informer vos voisins.

Numéros d'urgence: pompiers (18 ou 112), gendarmerie (17) et les urgences (15)

Réagir juste ou la règle des « 3 P »

La gendarmerie nationale vous rappelle quelques consignes à respecter pour protéger votre domicile, vos biens ou vous-même.

PROTÉGER SON HABITATION

En premier lieu, il est conseillé de renforcer la protection des points d'accès (portes, fenêtres des entrées principales et secondaires), poser des barreaux anti-intrusion sur les fenêtres sans volets. L'installation d'une alarme sonore peut être dissuasive. Les voleurs connaissent les cachettes et utilisent souvent le matériel qu'ils trouvent sur place pour commettre leurs méfaits. C'est pourquoi, il ne faut ni cacher ses clés sous un paillason, ni dans un pot de fleurs, ni laisser les clés de son véhicule sur le contact, ni laisser d'outils à l'extérieur de son habitation pouvant faciliter la tâche des cambrioleurs (échelle, outillage...). Même pour une absence de courte durée, il faut toujours verrouiller les portes et/ou les fenêtres.

PARTICIPER À LA PRÉVENTION DES CAMBRIOLAGES

En cas d'absence, il est conseillé de demander à un voisin de confiance ou à de la famille de veiller sur son domicile. Il peut par exemple, ouvrir les volets dans la journée, relever le courrier afin d'éviter les signes révélateurs d'un logement inoccupé. Enfin, attention à ne pas laisser de messages sur répondeur téléphonique ou sur Facebook révélant les dates ou la durée de son absence.

PRÉVENIR

En cas de présence suspecte, signaler en composant le 17, les véhicules et/ou les individus qui semblent se livrer à un repérage des lieux ou s'apprêtant à commettre un délit. Indiquer, si possible, des éléments précis d'identification (type, marque et couleur des véhicules, immatriculation, tenue vestimentaire, etc.).

Mairie de La Remaudière

22, rue Olivier de Clisson
44430 LA REMAUDIÈRE
Tél. 02 40 33 72 30
www.laremaudiere.fr

Horaires d'ouverture

Mardi : 9h à 12h30 / 15h à 19h
Mercredi & jeudi : 9h à 12h30
Vendredi : 9h à 12h30 / 14h à 17h

INFORMATIONS MUNICIPALES

Quand les vacances riment avec vigilance !



L'été est propice au repos et aux départs en vacances. Cette année encore, la gendarmerie propose l'opération tranquillité vacances. Dans le cadre de ses missions quotidiennes, la gendarmerie pourra surveiller votre domicile. Si cela vous intéresse, il suffit de vous rendre à la gendarmerie de Vallet ou du Loroux-Bottereau pour vous inscrire.

Voici également quelques conseils bien utiles afin de limiter au maximum les risques liés aux visites indésirables de vos habitations pendant les vacances :

Vous trouverez une documentation plus complète sur le site internet de la commune.

Stationnement des véhicules

Le respect des règles de stationnement et de la circulation sur la commune participe au partage de la voie publique par tous.

Le stationnement sur trottoir oblige de nombreuses personnes à marcher sur la chaussée et aux véhicules qui circulent à se déporter. Les personnes à mobilité réduite et les enfants en sont les premières victimes.

Ce type de stationnement est très fréquent devant le domicile alors que souvent, il existe des places libres à proximité.

Les places réservées aux personnes en situation de handicap sont destinées aux personnes titulaires de la carte européenne de stationnement

Animations jeunesse



AGENDA DES MANIFESTATIONS



6 juillet de 17h à 22h
Marché fermier et rando du marché
Plan d'eau du Chêne-Saint Julien de Concelles

6 et 7 juillet de 10h à 19h
L'art au jardin
Le Pé Bardou-Le Loroux-Bottereau

14 juillet à partir de 20h
Sardinade et feu d'artifice
Plan d'eau des Nouëlles-Landreau

20 juillet à partir de 19h
Repas Gaulois
Chemin des éoliennes-La Remaudière

31 août à partir de 20h
Soirée Moules frites
Bar Entr'amis

ETAT CIVIL DÉCÈS

Mme LAMBERT
épouse PINEAU Suzanne
87 ans – Le 23 mai 2019
150, La Borderie

DEMANDE DE PARUTION

Vous avez jusqu'au 10 août 2019 pour nous faire parvenir vos documents à paraître dans le bulletin de septembre à : communication@laremaudiere.fr. Il n'y aura pas de bulletin au mois d'août.



LES LURONS FESTIFS

Les Lurons Festifs de la Remaudière, organisent une seconde édition du repas Gaulois, en plein air dans un village reconstitué le samedi 20 juillet 2019 à partir de 19h, chemin des éoliennes à la Remaudière. Entrée libre.

Repas sur réservation
02 40 33 78 20
20€ adultes
5€ enfants -10 ans



BAR ENTR'AMIS

Le bar associatif «Entr'Amis» organise une soirée «moules ou jambon frites» le samedi 31 août à 20 heures au bar.

Réservations auprès des membres de l'association.

Venez nombreux.

UNC : RENCONTRE AVEC LES ENFANTS DE CM2 DE L'ÉCOLE SAINT-MICHEL

Tout a commencé par l'édition d'une brochure pour les enfants par nos instances départementales relatant sous forme de bandes dessinées une scène de vie des 3 guerres 14/18 ; 39/45 et L'Algérie, nous présentons cette brochure le 6 décembre 2018 aux 2 professeurs des écoles de CM2 afin d'en définir les modalités de présentation.

La rencontre a eu lieu le 27 mai 2019 au cimetière de la Remaudière. Après leur avoir souhaité la bienvenue et présenté les grandes lignes de notre rencontre entre l'Histoire et le devoir de mémoire. Nous présentons les lieux qui nous les rappellent aux cours des cérémonies du 11 novembre et du 8 mai

Monuments aux morts Avec l'Épithaphe suivante...

« À la mémoire des enfants de la Remaudière morts pour la France Souvenir et Reconnaissance »

Carré militaire mis en place par le « Souvenir Français »

Lors d'une cérémonie prochaine on y retrouvera l'épithaphe suivante :

« À la mémoire des soldats de la Remaudière, morts pour la patrie, restés sur la terre des combats »

Lors du premier conflit, sur 54 Remaudiérois qui sont morts pour la France, 30 ont une sépulture inconnue ;

24 ont une sépulture identifiée dont seulement 1 à sa sépulture à la Remaudière...

LES SYMBOLES :

-L'emblème national de la République française
« **notre drapeau tricolore** »

-Le « **Bleuet de France** » symbole du souvenir et de la reconnaissance. La centaurée est à l'origine de ce symbole car elle repoussait sur les sols dévastés de nos champs de bataille

Nous avons alors distribué et commenté les brochures relatant les 3 conflits et remis à chacun et chacune « Le bleuet de France » ! Une belle rencontre intergénérationnelle avec des témoignages d'anciens d'Algérie et des élèves attentifs, où les lieux de mémoire ont été confondus avec l'histoire .

A renouveler, merci à tous !



Centre socioculturel

APPEL A TEMOIGNAGE

« Que faites-vous avec vos petits-enfants ? »

Dans le cadre d'un nouveau journal qui abordera l'actualité et la vie des seniors sur le territoire Loire-Divatte, les bénévoles du centre socioculturel Loire-Divatte recherchent des témoignages sur le partage des loisirs entre grands-parents et petits-enfants. Que faites-vous avec vos petits-enfants pendant les vacances, le mercredi après-midi... ? Comment occupez-vous leurs loisirs ? Et eux, que vous apprennent-ils ?...

Selon votre choix, ces témoignages seront anonymes ou personnalisés.

Vous pouvez prendre contact avec Bruno BORDRON

au 02 40 36 87 76, par mail à culture@csc-loiredivatte.asso.fr ou venez au CSC Loire-Divatte, 2 route Félix Praud, 44450 Saint Julien de Concelles.

N'hésitez pas à appeler, ne serait-ce que pour échanger ou en savoir plus sur le projet de ce journal.



L'ART AU JARDIN

Le samedi 6 juillet, de 15h à 20h et le dimanche 7 juillet, de 10h à 19h – village du Pé Bardou (Le Loroux-Bottereau)

Le centre socioculturel Loire-Divatte et la mairie du Loroux-Bottereau organisent la 9ème édition de l'Art au Jardin.

Comme tous les ans, nous vous invitons à découvrir les œuvres d'artistes amateurs et professionnels, dans les jardins de nos accueillants où les arts plastiques se marient aux flamboyances des couleurs et aux clairs-obscur des ombrages. Ce week-end vous permettra d'échanger avec des peintres, des photographes, des sculpteurs, des plasticiennes textiles...

Cette manifestation est gratuite et ouverte à tous.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter le site

(www.csc-loiredivatte.asso.fr) ou contactez-nous

(accueil@csc-loiredivatte.asso.fr – 02 40 36 87 76)

Marché fermier & de l'artisanat

Pour sa douzième édition du marché fermier, l'association Tutti Quanti vous propose une formule nouvelle, ouverte à l'artisanat. 27 exposants seront présents le 6 juillet de 17h00 à 22h00, au plan d'eau du chêne à St Julien de Concelles, pour vous accueillir, vous présenter leurs produits et créations, vous parler et échanger sur leur savoir-faire.

Entrée gratuite, groupe musical, jeux divers, tombola et démonstrations de pratiques artisanales.

Vous pouvez faire vos courses et dîner sur place.

Une randonnée payante (5€) est proposée (tombola & apéro),

distance 8 km avec arrêt dégustation chez un viticulteur.

<http://tuttiquanti44.blogspot.fr>

<https://www.facebook.com/tuttiquanti44lelorouxbottereau>



Protection civile



PROTECTION CIVILE
AIDER · SECOURIR · FORMER
LOIRE-ATLANTIQUE

**PORTER SECOURS
ÇA S'APPREND**

Prochaines dates de formation à l'antenne de
Divatte sur Loire
21 juin 2019 et **17 juillet 2019**
Pour tous renseignements : 06 10 90 67 13

FORMATION PSC 1
GRATUITE* AVEC e.PASS
CULTURE SPORT

Inscrivez-vous via notre calendrier en ligne
sur la formation la plus proche de chez vous !

*19€ (hors repas) de la commune d'origine est inclus dans le PSC

f t i www.protection-civile44.fr

14 juillet

DIMANCHE 14 JUILLET
COMPLEXE DES NOUVELLES
LE LANDREAU

20 h SARDINADE
Assiette de sardines grillées,
Pommes de terre, pain, beurre



21 h à 2 h BAL POPULAIRE
Défilé de lampions en musique

FEU D'ARTIFICE

Organisés par le COMITE DES FETES et la MUNICIPALITE

DU CÔTÉ DES COMMERÇANTS

Loco'mobile

« Cet été, bronzes dans votre jardin,
plutôt que dans les magasins...
Faites-vous livrer à domicile ! »

Un service de livraison à domicile sera assuré
dès le 2 juillet. La Livraison est gratuite pour les
Remaudiérois. Si vous n'avez pas internet, nous
pouvons passer chez vous prendre votre com-
mande et vous présenter nos produits

Pour connaître les horaires et jours de
livraison et commander, connectez vous
sur :
www.mesvanetteslocales.fr
Ou contactez nous au
06.07.14.54.01 ou au 06.68.86.26.77



REMAU'TIF COIFFURE

Je vous informe de quelques
changements horaires pour
cette fin d'année car je serai
absente du 31 août au 19
décembre 2019 pour congé
maternité. Pendant cette pé-
riode, Emmanuelle assurera
mon remplacement le Mardi,
Jeudi, Vendredi et samedi
(sauf le mercredi le salon sera
fermé) Le salon sera ouvert à
tous tout l'été.

Manuella

ECLA

Le local sera fermé le
samedi matin du 3 au
24 août

LA BURGERIE

La Burgerie prend ses
vacances tout le mois
d'août

MACHINE À BAGUETTE

Ne sera pas alimentée du
5 au 11 août.

NOS ÉVÉNEMENTS DE L'ÉTÉ FESTI'LOIRE & LE VIGNOBLE À VÉLO

FESTI'LOIRE, L'ESPRIT FESTIF & GUINGUETTE S'INVITE À LA PIERRE PERCÉE À DIVATTE-SUR-LOIRE

DE MAI À SEPTEMBRE
UNE FOIS PAR MOIS,
FESTI'LOIRE SERA LE
NOUVEAU LIEU ANIMÉ
PAR LA MUSIQUE, LA
CULTURE, LE SPORT ET LES
RENCONTRES POPULAIRES
EN PLEIN AIR..

Festi'Loire accueille
les visiteurs avides de
divertissements et de
détente dans une ambiance
bucolique et festive entre
amis ou en famille grâce à
l'association Léz'arts de Loire.

Soutenu par la Communauté
de Communes Sèvre & Loire
et la ville de Divatte-sur-Loire,
Festi'Loire est le nouveau
rendez-vous incontournable
des bords de Loire !

Renseignements :

Office de Tourisme du Vignoble de Nantes - Bureau d'accueil à Vallet

2bis place Charles de Gaulle 44330 Vallet

02 40 36 35 87 - accueil.vallet@levignobledenantes.com

www.levignobledenantes-tourisme.com

RDV LE 26 JUILLET ET LE 23 AOÛT POUR
FESTI'LOIRE À LA PIERRE PERCÉE À DIVATTE-
SUR-LOIRE

Concerts / Food Truck / Apéro / Animations en
famille au bord de l'eau



RDV AU PONT DE L'OUEN À HAUTE
GOULAINÉ
LE 1ER SEPTEMBRE POUR LA RENTRÉE DU
VIGNOBLE À VÉLO

Spectacles pour enfants / groupes de musique
/ chasse au trésor / activités sportives /
découverte nature / dégustations des produits
locaux

LA RENTRÉE DU VIGNOBLE À VÉLO, LE 1ER DIMANCHE DE SEPTEMBRE

**PARTICIPEZ À LA RANDONNÉE VÉLO ORGANISÉE LE DIMANCHE 1ER SEPTEMBRE
2019 PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SÈVRE & LOIRE ET L'OFFICE DE
TOURISME DU VIGNOBLE DE NANTES.**

Départ au Pont de l'Ouen

Rendez-vous au Pont de l'Ouen à Haute-Goulainé pour un départ entre 9h et 10h30.
Inscription gratuite pour une boucle de 20 km, ponctuée d'étapes festives et
gourmandes, à la découverte des paysages naturels des marais de Goulainé et du
patrimoine local.



REJOIGNEZ-NOUS SUR FACEBOOK

en likant la page Facebook de « La Communauté de communes Sèvre & Loire ».

Ne ratez plus rien ! ACTUS, HORAIRES, INFOS, ÉVÉNEMENTS, PHOTOS, VIDÉOS, ÉQUIPEMENTS...

Regard sur nos villages

« L'AVENIR DE LA REMAUDIÈRE »



Lors de l'inauguration de la grotte au cours de la Mission de 1956

Au premier rang : Xavier ROTHUREAU la Suze, Paul GOULEAU les Tuileries, Pierre FORGET la Harassière, Joseph ROTHUREAU la Suze, Michel BABONNEAU la Harassière, Fernand LECOINDRE la Minaudière, Gaby LAURENT les Tuileries, Joseph SEBILEAU la Renouère, Constant PINEAU le Pré-Bourneau, Claude LUREAU la Croix-Bigéard.

Au second rang debout : Joseph RIPOCHE la Miltière (le Chef), Paul TOUBLANC la Branlotière, Joseph BOURGET le Moulin Beduau, André BRANGEON la Potardière, Yves EMERIAU le Bourg, Yves MARTIN le Champ Ménard, Gérard LUSSEAU le Bourg, Robert BABONNEAU la Harassière, notre Curé Alphonse HOMMEAU, Claude BRELET les Mays, Pierre CHAUVIRE la Clartière, Jean TERRIEN

Boissière, René COUILLEAU Charbonnerie, Jean BRELET les Mays, Joseph MARCHAND Bourg, Emile RIPOCHE la Miltière, Jean BLANLOEIL l'Aubertière,

« **La Mission** » était pratiquée dans nos paroisses tous les 12 ans. C'était pour nous un rappel de l'enseignement catholique formulé par des prêtres missionnaires envoyés par l'Evêque.

« **L'Avenir de la Remaudière** » dit « la Clique » né en 1912 elle perdura jusque dans les années 1970 et accompagnait toutes les manifestations religieuses, patriotiques et festives de la Remaudière

J.P. descendant de Bordier